



ASSOCIATION
UNIVERSITAIRE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUR LE PATRIMOINE

www.aurep.com მოვ.გერის.ww



UNIVERSITE
D'Auvergne
CLERMONT - FD 1

PREPARATION AU DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GESTION DE PATRIMOINE



GESTION DE PATRIMOINE
2012/2013

Association Universitaire de Recherche et d'Enseignement sur le Patrimoine
36, rue Maréchal de Lattre de Tassigny – 63000 CLERMONT– FERRAND – contact@arep.com

Depuis sa création (15 mars 1995) l'AUREP (Association Universitaire de Recherche et d'Enseignement sur le Patrimoine) propose des formations en gestion de patrimoine. Ces formations sont destinées aux professionnels du conseil patrimonial. Elles sont qualifiantes. Elles peuvent être également diplômantes, dans la mesure où les professionnels qui le souhaitent peuvent présenter les examens des différents diplômes d'études spécialisées en gestion de patrimoine de l'Université d'Auvergne, diplômes de niveau troisième cycle (Bac + 5) :

DU Gestion de patrimoine (GP)

DU Gestion internationale du patrimoine (GIP)

DU Ingénierie patrimoniale du chef d'entreprise (IPCE)

Les formations de l'AUREP sont évidemment totalement adaptées aux exigences pédagogiques définies par l'Université d'Auvergne pour chacun de ces diplômes.

Le Diplôme en gestion de patrimoine (GP) est reconnu, depuis sa création comme diplôme de référence en France par l'ensemble des professionnels. Plus de 5 000 professionnels (conseillers en gestion de patrimoine indépendants, notaires, avocats, experts comptables, collaborateurs de banque, courtiers ou agents d'assurance), en sont aujourd'hui titulaires.

Il permet la pratique du conseil juridique approprié au conseil patrimonial. Il satisfait en effet aux dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2000 en tant que diplôme de troisième cycle en gestion de patrimoine.

Le temps de préparation (273 heures) et le contenu de la formation, répondent aux exigences réglementaires pour la délivrance du livret de stage nécessaire pour toute inscription à l'Orias (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance), inscription indispensable pour réaliser des opérations d'assurance.

Depuis l'arrêté du 15 avril 2008, l'aptitude professionnelle pour exercer les fonctions d'agent immobilier doit être justifiée, notamment par un diplôme délivré par l'Etat ou au nom de l'Etat, d'un niveau égal ou supérieur à 3 années d'études après le baccalauréat dans les domaines juridique, économique et/ou commercial. Si le DU GP de l'Université d'Auvergne satisfait à deux exigences : minimum bac + 3, contenu juridique et économique, les services préfectoraux, estimant que les diplômes d'Université ne sont pas délivrés au nom de l'Etat, refusent de les admettre en justification. Face à ce constat l'Université d'Auvergne a engagé une procédure pour obtenir l'inscription de ce DU au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Cette démarche devrait aboutir. Dans l'attente, pour les diplômés disposant de l'expérience professionnelle nécessaire, il est toujours possible d'engager une procédure de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) susceptible de déboucher sur un diplôme de niveau Bac + 3 : licence de gestion.

Les préparations au DU GP sont faites dans les villes suivantes : Aix en Provence, Clermont Ferrand, Lille, Nantes, Nancy et Paris. Quelle que soit la localisation, la formation est assurée par la même équipe pédagogique.

Jean Aulagnier
Président AUREP

ADMINISTRATION DE L'AUREP

Président : Monsieur Jean AULAGNIER

Directeur : Catherine ORLHAC

Informations générales

Laëtitia GALLON

Tél : 04 73 17 15 10

Fax : 04 73 29 11 96

E-mail : contact@aurep.com

**Renseignements relatifs au financement
des formations**

Jacqueline PROVOST

Tél : 04 73 17 15 07

Fax : 04 73 29 11 96

E-mail : jacqueline.provost@aurep.com

Site Internet : <http://www.aurep.com>

**Diplôme de l'Université d'Auvergne
en Gestion de Patrimoine**

Durée de 36,5 jours, soit 273 heures

PLAN

MODULE INTRODUCTIF

Définition et méthodologie du conseil patrimonial

MODULE ECONOMIQUE

Environnement économique, taux d'intérêt, allocation d'actifs
Gestion économique du marché immobilier et foncier
Gestion des obligations et produits de taux
Gestion collective des actifs financiers OPCVM – PEA et des actifs immobiliers SCPI - OPC
Assurance-vie : aspects économiques
Gestion des actions et produits dérivés
Evaluation des paramètres patrimoniaux – Formalisation de stratégies patrimoniales

MODULE CIVIL

Régimes matrimoniaux
Donation et donation-partage
La propriété transmise pour cause de mort
Gestion des actifs immobiliers et fonciers – aspects civils
Indivision, PACS, concubinage
Le démembrement de propriété
Contrat d'assurance, instrument de détention – stipulation pour soi-même
Contrat d'assurance, instrument de transmission – stipulation pour autrui
Détention sociétaire : les sociétés civiles
Gestion du patrimoine des personnes protégées

MODULE SOCIAL

La gestion patrimoniale des droits sociaux

MODULE FISCAL

Comprendre et optimiser la fiscalité
Investissement immobilier locatif
Impôt de Solidarité sur la Fortune
Transmission à titre gratuit : aspects fiscaux

STRATEGIES PATRIMONIALES

Gestion patrimoniale du chef d'entreprise
La protection du survivant du couple – étude de cas

ETUDES DE CAS

Etude de cas, synthèse (1^{er} semestre)
Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2^e semestre)

Voir contenu pédagogique détaillé, pages 7 et suivantes

Universitaires

<p>Jean AULAGNIER Doyen honoraire, Université d'Auvergne Président de l'AUREP</p>	<p>Définition et méthodologie du conseil patrimonial Le démembrement de propriété Contrat d'assurance, instrument de détention et de transmission</p>
<p>Michel BERGOUGNOUX Maître de conférences, Université d'Auvergne</p>	<p>Gestion des obligations et produits de taux Gestion collective des actifs financiers OPCVM – PEA Assurance-vie : aspects économiques</p>
<p>Pierre FERNOUX Maître de conférences, Université d'Auvergne</p>	<p>Gestion fiscale du patrimoine</p>
<p>Georges PROVOST Professeur certifié, Université d'Auvergne</p>	<p>Evaluation des paramètres patrimoniaux Formalisation de stratégies patrimoniales</p>
<p>Jean-Marin SERRE Professeur agrégé, Université d'Auvergne Directeur du Master 2 – Gestion de Patrimoine</p>	<p>Environnement économique, taux d'intérêt, allocation d'actifs Gestion économique du marché immobilier et foncier</p>
<p>Jean-Pierre VEDRINE Professeur agrégé, Université d'Auvergne</p>	<p>Gestion des actions et produits dérivés</p>

Professionnels, chargés d'enseignement

<p>Brigitte AUDUREAU DU Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Consultante</p>	<p>Impôt de Solidarité sur la Fortune L'investissement immobilier locatif</p>
<p>Cécilia BROTO DU Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Diplômée Notaire Consultante</p>	<p>Gestion du patrimoine des personnes protégées Gestion des actifs immobiliers et fonciers : aspects civils Indivision, PACS, concubinage</p>
<p>Jacques DUHEM Consultant Ancien professeur à l'ENI</p>	<p>Comprendre et optimiser la fiscalité Gestion patrimoniale du chef d'entreprise</p>
<p>Jean FURET DU Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Consultant</p>	<p>Contrat d'assurance, instrument de détention et de transmission Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2^e semestre)</p>

<p>Jean-Louis GAGNADRE DESS Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Directeur du cabinet ETHIC FINANCE</p>	<p>La gestion patrimoniale des droits sociaux Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2^e semestre)</p>
<p>Charlotte HERROU DESS Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Notaire</p>	<p>Gestion du patrimoine des personnes protégées</p>
<p>Pierre-Yves LAGARDE DU Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Directeur Influx</p>	<p>La gestion patrimoniale des droits sociaux</p>
<p>Hélène MAZERON GABRIEL Notaire diplômée</p>	<p>La propriété transmise pour cause de mort</p>
<p>Geneviève MIERMONT DESS Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Diplôme Supérieur du Notariat Consultante</p>	<p>La propriété transmise pour cause de mort Etude de cas, synthèse (1^{er} semestre) Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2^e semestre)</p>
<p>Catherine ORLHAC DESS Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne Directeur de l'AUREP Consultante</p>	<p>Le démembrement de propriété Détenion sociétaire : les sociétés civiles Transmission à titre gratuit : aspects fiscaux Etude de cas, synthèse (1^{er} semestre) Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2^e semestre)</p>
<p>Stéphane PILLEYRE DESS Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne</p>	<p>Transmission à titre gratuit : aspects fiscaux Contrat d'assurance, instrument de détention Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2^e semestre) Comprendre et optimiser la fiscalité L'investissement immobilier locatif</p>
<p>Pascal PINEAU DESS Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne DU Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise Consultant</p>	<p>Appropriation par donation et donation-partage Régimes matrimoniaux Détenion sociétaire : les sociétés civiles Le survivant du couple – étude de cas Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2^e semestre)</p>
<p>Jean-Pascal RICHAUD Diplômé Supérieur du Notariat DU Gestion de Patrimoine de l'Université d'Auvergne</p>	<p>La propriété transmise pour cause de mort Gestion des actifs immobiliers et fonciers : aspects civils Indivision, PACS, concubinage</p>

PLAN DETAILLÉ DU PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GESTION DE PATRIMOINE

MODULE INTRODUCTIF

DEFINITION ET METHODOLOGIE DU CONSEIL PATRIMONIAL (Durée : ½ journée)

Première partie : La place de Clermont-Ferrand dans l'offre nationale de formation

Les raisons d'une position de référence

Deuxième partie : Le marché du conseil patrimonial

Chapitre 1 : Une offre de plus en plus abondante

Chapitre 2 : Une demande de plus en plus exigeante

Troisième partie : Définition du conseil patrimonial

Chapitre 1 : La gestion de patrimoine : maximisation des résultats

Chapitre 2 : Le conseil patrimonial

1. Optimisation de la jouissance
2. Maîtrise du droit de disposer

Chapitre 3 : L'exercice des droits de jouissance

1. Exercice des droits économiques (avoirs) et politiques (pouvoirs)
2. Les actes d'administration, de représentation et de disposition

Chapitre 4 : Les contraintes pesant sur la jouissance et l'arbitrage

1. Les incapacités de gérer
2. Les contraintes légales et conventionnelles
3. Les réformes de propriété partagée

Quatrième partie : Méthodologie du conseil patrimonial

Chapitre 1 : La distinction fondamentale entre contenu et contenant

Chapitre 2 : L'audit

1. Du contenu : bilans économiques, civil, fiscal, social
2. Du contenant : comment la propriété est partagée ?

Chapitre 3 : Les prescriptions

1. Relatives au contenu (allocation d'actifs)
2. Relatives au contenant (modes de détention)

Chapitre 4 : La mise en œuvre des préconisations économiques et juridiques (l'ingénierie patrimoniale)

MODULE ECONOMIQUE

Environnement économique, taux d'intérêt, allocation d'actifs

Gestion économique du marché immobilier et foncier

(Durée : 2 jours)

Première partie : L'environnement économique du patrimoine, la rentabilité et le risque

Chapitre 1 : Introduction générale : la nécessité de connaître l'environnement économique et financier

1. La « demande de conseil » et l'environnement économique et financier.
2. L'« offre de conseil » et l'environnement économique et financier

Chapitre 2 : le circuit économique, l'équilibre et les crises

1. Le circuit économique
2. Le bouclage monétaire et financier du circuit
3. Le basculement des années 80 et 90 : l'économie mondiale de marchés de capitaux

Chapitre 3 : La nouvelle économie de marchés de capitaux

1. De « l'économie d'endettement » à l'économie de « marchés de capitaux » : la transformation des structures financières des années 80
2. Les nouveaux produits et la nouvelle logique

Chapitre 4 : Marchés, taux d'intérêt et performance patrimoniale

1. La rentabilité attendue des actifs patrimoniaux
2. Les taux d'intérêt, le prix des titres et l'environnement économique

Deuxième partie : Analyse des marchés d'actifs et arbitrage patrimonial, application à l'immobilier

Chapitre 1 : Evaluation des marchés d'actifs et arbitrage patrimonial

1. Les critères d'évaluation
2. L'arbitrage entre actifs ou marchés/L'allocation d'actifs

Chapitre 2 : Analyse économique du marché immobilier

1. Le marché immobilier, l'environnement et les marchés de capitaux
2. Acteurs, produits et modes de détention immobiliers
3. Notions d'évaluation immobilière ; rentabilité et risque du placement immobilier
4. Les indicateurs spécifiques de l'état du marché immobilier

Conclusion : Bulle ou hausse justifiée des prix ? Krach immobilier ou simple retournement du marché ?

Gestion des obligations et des produits de taux (Durée : 1 jour)

Première partie : L'épargne investie : le produit et son marché

Chapitre 1 : Acquérir et gérer des obligations « en direct »

1. Pourquoi des obligations ? Les caractéristiques originales du produit
2. Pourquoi des obligations « en direct » ? avantages et inconvénients

Chapitre 2 : Où les acquérir ? Acheter ou souscrire ?

1. L'acquisition sur le marché primaire (à l'émission)
2. L'acquisition sur le marché secondaire

Deuxième partie : Objectifs et contraintes d'une gestion obligataire

Chapitre 1 : Rendement et rentabilité, objectifs intermédiaires de la gestion

1. Le rendement du titre à l'émission
2. Le rendement et la rentabilité du titre acquis sur le marché secondaire

Chapitre 2 : De l'épargne investie à l'épargne disponible : les contraintes sur la rentabilité

1. La contrainte fiscale
2. Les contraintes d'origine économique : l'environnement économique et le fonctionnement des marchés

Troisième partie : Gestion obligataire et stratégies d'optimisation patrimoniale

Chapitre 1 : Exemples de gestion obligataire et de stratégies de protection contre le risque

1. Stratégies de protection contre les risques
2. Le risque au service de la gestion

Chapitre 2 : Calcul obligataire et optimisation patrimoniale

1. Exemples de stratégies patrimoniales utilisant la gestion obligataire

Conclusion générale

Gestion collective des actifs financiers OPCVM – PEA (Durée : ½ journée)

Introduction

Première partie : L'organisation et le fonctionnement des OPCVM

- Chapitre 1 : Présentation générale
- Chapitre 2 : Les dispositions économiques et financières
- Chapitre 3 : La liquidité des produits de gestion collective
- Chapitre 4 : Les dispositions relatives à l'information des souscripteurs
- Chapitre 5 : Le dispositif de contrôle et de sanction des OPCVM

Deuxième partie : Le développement et la diversification des OPCVM

- Chapitre 1 : Le poids et les particularismes de la gestion collective française
- Chapitre 2 : Les différentes catégories d'OPCVM

Troisième partie : Les choix des OPCVM et l'arbitrage

- Chapitre 1 : L'épargne investie
- Chapitre 2 : Le rendement
- Chapitre 3 : L'épargne disponible
- Chapitre 4 : L'arbitrage OPCVM de distribution / OPCVM de capitalisation

Assurance-vie : aspects économiques (Durée : ½ journée)

Première partie : La place des contrats de capital différé dans l'offre d'assurance

- Chapitre 1 : Les contrats de prévoyance décès
- Chapitre 2 : Les contrats de prévoyance vie
- Chapitre 3 : Les contrats mixtes, juxtaposition des garanties prévoyance décès et vie
- Chapitre 4 : Les contrats d'assurance d'épargne vie, contrat de capital différé contre assuré

Deuxième partie : La souscription et la gestion des contrats de capital différé contre assuré

- Chapitre 1 : Les frais de souscription et de gestion des contrats d'assurance-vie épargne
- Chapitre 2 : Les placements de référence de la créance monétaire
- Chapitre 3 : Le montant des versements effectués
- Chapitre 4 : La durée du contrat
- Chapitre 5 : Gestion fiscale des contrats d'assurance. La performance nette des contrats
- Chapitre 6 : Disponibilité de la créance monétaire
- Chapitre 7 : Le paiement du capital au terme du contrat

Gestion des actions et produits dérivés (Durée : 1 jour)

Première partie : Les actions et les titres assimilables

- Introduction
- Chapitre 1 : Rendement et risque des actions
- Chapitre 2 : Les actions ordinaires
- Chapitre 3 : Les titres assimilables

Deuxième partie : Le marché des actions

- Chapitre 1 : Le marché boursier français
- Chapitre 2 : Les modalités de négociation
- Chapitre 3 : La formation des cours
- Chapitre 4 : L'information sur les marchés

Troisième partie : Les opérations sur les actions

- Chapitre 1 : Les émissions d'actions
- Chapitre 2 : Les offres publiques

Quatrième partie : L'évaluation des actions

- Chapitre 1 : Le principe de base
- Chapitre 2 : L'approche actuarielle
- Chapitre 3 : L'approche par les indicateurs

Cinquième partie : La gestion de portefeuille

- Chapitre 1 : Le contexte de la gestion de portefeuille
- Chapitre 2 : Le choix de la structure globale du portefeuille
- Chapitre 3 : La diversification du portefeuille
- Chapitre 4 : Les modes de gestion

Sixième partie : Introduction aux produits dérivés

- Chapitre 1 : Présentation générale des produits dérivés
- Chapitre 2 : Les contrats à terme
- Chapitre 3 : Les options

Evaluation des paramètres patrimoniaux – Formalisation de stratégies patrimoniales (Durée : 2 jours)

Evaluation des paramètres patrimoniaux – 1 jour Utilisation d'une calculatrice Casio Graph 100 enrichie d'applications spécifiques

Introduction

Première partie : Actualisation à intérêts composés

Chapitre 1 : Intérêts composés annuellement

Chapitre 2 : La période de composition est une fraction d'année

Deuxième partie : Etudes thématiques économiques

Chapitre 1 : Rentabilité d'un placement

Chapitre 2 : Emprunts indivis

Chapitre 3 : Obligations à taux fixe

Chapitre 4 : Assurance-vie et rachats

Chapitre 5 : Demembrement de propriété : évaluation économique

Chapitre 6 : Espérance de vie et rente viagère

Troisième partie : Etudes thématiques fiscales

Chapitre 1 : Demembrement de propriété : évaluation fiscale

Chapitre 2 : Impôt sur le revenu

Chapitre 3 : Fiscalité des particuliers

Chapitre 4 : Fiscalité des professionnels

Chapitre 5 Social : salaires et rémunérations

Quatrième partie : immobilier

Chapitre 1 : Plus-values immobilières des particuliers

Chapitre 2 : Calcul du revenu foncier

Chapitre 3 : Répartition du déficit foncier

Chapitre 4 : Dispositifs location nue

Chapitre 5 : Location meublée

Chapitre 6 : Indicateur effet de levier

Cinquième partie : calculs financiers

Chapitre 1 : Énoncés

Chapitre 2 : Éléments de correction

Annexe : Calculatrice Casio Graph 100

Chapitre 1 : Liste des utilitaires

Chapitre 2 : Conseils d'utilisation

Chapitre 3 : Récapitulatif des écrans d'accueil

Formalisation de stratégies patrimoniales – 1 jour

Première partie : Etudes quantitatives

Chapitre 1 : Choix d'un placement à court terme

Chapitre 2 : Assurance vie et objectifs patrimoniaux

1. Revenus réguliers
2. Adossement du solde d'un prêt
3. Importance de l'antériorité fiscale

Chapitre 3 : Evaluation économique de l'usufruit

1. Réalisation d'un compromis
2. Prise en compte d'hypothèses de revalorisation

Chapitre 4 : Viager financier

1. Détermination du taux de rente
2. Revalorisation de la rente
3. Rentabilité

Chapitre 5 : Viager immobilier

1. Calcul de la rente
2. Indexation et révision de la rente viagère...

Chapitre 6 : Prêt viager hypothécaire

1. Analyse
2. Comparaisons...

Deuxième partie : investissement immobilier locatif**Chapitre 1 : Calcul fiscal, calcul de trésorerie et « indicateur traditionnel » (TRI)****Chapitre 2 : Autres indicateurs pour une meilleure approche du « conseil client »****Chapitre 3 : Choix du financement****Chapitre 4 : Prise en compte de l'environnement patrimonial du client****Chapitre 5 : Comparaisons**

MODULE CIVIL

Régimes matrimoniaux (Durée : 1 jour ½)

Introduction générale

Première partie : Le régime primaire

- Chapitre 1 : Définition et caractéristiques
- Chapitre 2 : Les charges du mariage
- Chapitre 3 : Les pouvoirs des époux
- Chapitre 4 : L'indépendance professionnelle des époux

Deuxième partie : Le régime légal

- Chapitre 1 : Régime légal et effets de la loi du 13 juillet 1965
- Chapitre 2 : Propriété des biens
- Chapitre 3 : Pouvoirs de gestion des biens communs
- Chapitre 4 : Passif
- Chapitre 5 : Modification du régime matrimonial

Troisième partie : Les régimes communautaires conventionnels

- Chapitre 1 : Communauté de meubles et acquêts
- Chapitre 2 : Communauté universelle
- Chapitre 3 : Clauses de mise en communauté et d'exclusion de communauté
- Chapitre 4 : Avantages matrimoniaux : autres clauses
- Chapitre 5 : Avantages matrimoniaux et action en retranchement
- Chapitre 6 : Autres clauses

Quatrième partie : Dissolution de l'union et régime communautaire

- Chapitre 1 : Principes généraux
- Chapitre 2 : Régime des récompenses et des créances entre époux
- Chapitre 3 : Régime des dettes

Cinquième partie : Les régimes séparatistes

- Chapitre 1 : Séparation de biens pure et simple
- Chapitre 2 : Séparation de biens avec adjonction d'une société d'acquêts

Sixième partie : La participation aux acquêts

- Chapitre 1 : Principes
- Chapitre 2 : Pendant la vie du régime
- Chapitre 3 : A la dissolution du régime

Septième partie : Divorce

- Chapitre 1 : Loi du 26 mai 2004 : objectifs
- Chapitre 2 : Prestation compensatoire
- Chapitre 3 : Effets du divorce sur les avantages matrimoniaux
- Chapitre 4 : Autres conséquences

Huitième partie : Séparation de corps

- Chapitre 1 : Définition et principes
- Chapitre 2 : Conséquences pratiques
- Chapitre 3 : Fin de la séparation de corps

Neuvième partie : Régimes matrimoniaux et introduction au droit international privé

Chapitre 1 : Droit international privé : résumé des principes

Chapitre 2 : Epoux mariés après le 1^{er} septembre 1992

Chapitre 3 : Epoux mariés avant le 1^{er} septembre 1992

Donation et donation-partage (Durée : 1 jour)**Introduction****Première partie : Les principes des donations**

Chapitre 1 : Définition des donations : le fond et la forme

Deuxième partie : Les différents types de donations

Chapitre 1 : Nature des donations eu égard à leur traitement successoral

Chapitre 2 : Donations avec réserves, charges et conditions

Troisième partie : Le régime fiscal des donations

Chapitre 1 : Territorialité, évaluation, abattements, barèmes et réductions de droits

Chapitre 2 : Les principes du rappel fiscal

Chapitre 3 : Le traitement fiscal des réserves

Chapitre 4 : Le traitement fiscal des charges et conditions

Chapitre 5 : Les donations-partages

Chapitre 6 : Paiement des droits

La propriété transmise pour cause de mort (Durée : 1 jour ½)**Introduction****Première partie : La dévolution successorale**

Chapitre 1 : les conditions pour succéder

Chapitre 2 : La dévolution légale : désignation des héritiers

Chapitre 3 : la dévolution volontaire

Deuxième partie : La transmission de la succession

Chapitre 1 : L'option successorale

Chapitre 2 : L'administration de la succession (points particuliers)

Troisième partie : Le règlement civil de la succession

Chapitre 1 : Liquidation passive et active de la succession

Chapitre 2 : Le partage

Chapitre 3 : Aspects pratiques du règlement de la succession

Quatrième partie : Le règlement fiscal de la succession

Chapitre 1 : La déclaration de succession

Chapitre 2 : Le calcul des droits de succession

Chapitre 3 : La taxation du capital décès issu de dénouement du contrat d'assurance-vie

Gestion des actifs immobiliers et fonciers – aspects civils (Durée : 1 jour)

Première partie : la vente d'un immeuble urbain

Chapitre 1 : La vente d'immeuble urbain existant

1. Audit du bien immobilier à vendre
2. L'avant contrat
3. La protection de l'acquéreur immobilier : le droit à rétractation de l'acquéreur. Art 271-1 CCH
4. Les formalités préalables
5. L'acte notarié de vente
6. L'après vente

Chapitre 2 : La vente d'immeuble urbain à construire ou vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) Art 1601-1 C. Civ

1. Introduction
2. Les étapes de la vente en l'état futur d'achèvement
3. Le contrat de réservation
4. Le contrat de VEFA
5. Les assurances et les garanties

Deuxième partie : la gestion des immeubles urbains

- Chapitre 1 : Le champ d'application
- Chapitre 2 : La durée du bail
- Chapitre 3 : Les congés
- Chapitre 4 : Le montant du loyer
- Chapitre 5 : Les obligations du locataire
- Chapitre 6 : Les obligations du bailleur
- Chapitre 7 : La résiliation du bail
- Chapitre 8 : Les diagnostics obligatoires

Indivision, PACS, concubinage (Durée : 1 jour)

Première partie : l'indivision (0,5 jour)

Chapitre 1 : L'indivision recherchée ou subie

1. Les sources de l'indivision
2. La gestion de l'indivision
3. Les droits des indivisaires
4. La disparition de l'indivision

Chapitre 2 : L'indivision organisée conventionnellement

Chapitre 3 : Applications pratiques ou cas pratiques pédagogiques illustratifs

Chapitre 4 : La fiscalité et l'indivision

Deuxième partie : Le nouveau PACS (0,5 jour)

Chapitre 1 : Rappels des principes ou des règles juridiques applicables

1. La formation du PACS
2. La modification du PACS
3. Le régime juridique du PACS
4. La dissolution et la liquidation du PACS
5. La protection du patenaire survivant

6. Dispositions transitoires
7. PACS et fiscalité
8. Bibliographie sommaire

Chapitre 2 : Illustrations didactiques

Le démembrement de propriété (Durée : 3 jours)

Introduction

Première partie : L'origine du démembrement de propriété

Chapitre 1 : L'usufruit résultant d'un décès

Chapitre 2 : L'usufruit résultant d'opérations d'ingénierie patrimoniale

Chapitre 3 : L'usufruit judiciaire

Deuxième partie : La durée du démembrement de propriété

Chapitre 1 : La propriété : un droit perpétuel

Chapitre 2 : L'usufruit : un droit temporaire

Chapitre 3 : L'usufruit : un droit successif

Chapitre 4 : La fin du démembrement de propriété

Troisième partie : l'assiette de l'usufruit

Chapitre 1 : Le démembrement de droit commun

Chapitre 2 : les démembrements spécifiques

Quatrième partie : L'évaluation des droits démembrés

Chapitre 1 : L'évaluation fiscale

Chapitre 2 : L'évaluation économique

**Le contrat d'assurance, instrument de détention et de transmission
stipulation pour soi-même – stipulation pour autrui
(Durée : 2 jours)**

➤ **Contrat d'assurance, instrument de détention – Stipulation pour soi-même**

Première partie : La souscription du contrat d'assurance

- Chapitre 1 : Les modalités de la souscription
- Chapitre 2 : La souscription par un incapable
- Chapitre 3 : Les prérogatives du souscripteur lors de la souscription

Deuxième partie : La gestion du contrat d'assurance

- Chapitre 1 : Les pouvoirs de gestion du contrat
- Chapitre 2 : Le contrat d'assurance, instrument de garantie
- Chapitre 3 : L'insaisissabilité du contrat par les créanciers du souscripteur
- Chapitre 4 : L'indisponibilité du contrat de rachat par l'effet de l'acceptation bénéficiaire
- Chapitre 5 : L'attribution du contrat lors de la liquidation de la communauté
- Chapitre 6 : Le dénouement du contrat pendant la vie du souscripteur

➤ **Contrat d'assurance, instrument de transmission – Stipulation pour autrui**

Première partie : Les modalités de la désignation du bénéficiaire

- Chapitre 1 : L'identification du bénéficiaire
- Chapitre 2 : Les personnes exclues du bénéfice de l'assurance-vie
- Chapitre 3 : Les modalités pratiques de la désignation, les supports de la désignation
- Chapitre 4 : Le changement de bénéficiaire

Deuxième partie : Les droits et obligations du bénéficiaire suite au dénouement du contrat

- Chapitre 1 : Droits et obligations vis-à-vis de la compagnie d'assurance
- Chapitre 2 : Droits et obligations vis-à-vis du souscripteur défunt : les charges et conditions
- Chapitre 3 : Droits et obligations vis-à-vis de la communauté dissoute
- Chapitre 4 : Droits et obligations vis-à-vis des créanciers du défunt
- Chapitre 5 : Droits et obligations vis-à-vis de la succession du défunt

Troisième partie : Les droits des héritiers exclus du bénéfice de l'assurance

- Chapitre 1 : Le droit à la connaissance du contrat
- Chapitre 2 : Les actions des héritiers exclus

Quatrième partie : Les droits et obligations du bénéficiaire vis-à-vis de l'Etat

- Chapitre 1 : Les règles fiscales d'exonération partielle
- Chapitre 2 : Les tentatives de limitation des avantages fiscaux

Détention sociétaire : les sociétés civiles (Durée : 2 jours)

Première partie : Intérêt de la société civile

Chapitre 1 : Définition de la société civile

Chapitre 2 : Utilisation de la société civile en gestion de patrimoine

Deuxième partie : Constitution de la société civile

Chapitre 1 : Avec qui ?

Chapitre 2 : Pourquoi ?

Chapitre 3 : Comment ?

Chapitre 4 : Quel coût ?

Troisième partie : Fonctionnement de la société civile

Chapitre 1 : Quelle répartition des pouvoirs ?

Chapitre 2 : Quid du résultat ?

Chapitre 3 : Quelle fiscalité ?

Quatrième partie : Retrait d'un associé et dissolution de la société civile

Chapitre 1 : retrait d'un associé

Chapitre 2 : Dissolution

La gestion du patrimoine des personnes protégées (Durée : 1 jour)

Introduction : Quelques chiffres de la population concernée ou de l'opportunité d'anticiper les difficultés pour mieux maîtriser les contraintes de gestion

Première partie : L'approche juridique des régimes civils de protection après la réforme du 5 mars 2007

Chapitre 1 : Présentation des régimes de protection des majeurs

1. Les différents régimes : Sauvegarde de justice, curatelle, tutelle
2. Mise en œuvre de ces régimes de protection
3. Fonctionnement de ces régimes de protection
4. Incidences sur la gestion du patrimoine (gestion des valeurs mobilières, immobilier, baux, assurance vie...)

Chapitre 2 : Présentation des régimes de protection des mineurs

1. Rappel des règles en matière d'autorité parentale
2. Particularités des régimes des mineurs

Deuxième partie : L'approche économique et financière de la gestion de patrimoine des personnes handicapées

Chapitre 1 : Rappel de quelques aides spécifiques : AAH, prestation de compensation, participation aux frais d'hébergement

Chapitre 2 : Le problème de la récupération des aides sociales

Troisième partie : L'approche patrimoniale de la protection des personnes protégées

Chapitre 1 : Adaptation du régime matrimonial

Chapitre 2 : Opportunités de la société civile

Chapitre 3 : Transmission anticipée et clauses spécifiques

Chapitre 4 : Contrats rente survie et épargne handicap

Chapitre 5 : Un nouvel outil issu de la loi du 5/03/2007 : le mandat de protection future

Conclusion : questions-réponses

MODULE SOCIAL

La gestion patrimoniale des droits sociaux (Durée : 1 jour)

Présentation

Première partie : La prévoyance et la protection de la famille

Chapitre 1 : Définitions, textes applicables et informations disponibles

Chapitre 2 : Traitement fiscal des cotisations

Chapitre 3 : Traitement social des cotisations

Chapitre 4 : exemples de garanties

Deuxième partie : La retraite

Chapitre 1 : L'information retraite due aux assurés

Chapitre 2 : Versements pour la retraite (rachat de trimestres)

Chapitre 3 : La réversion de la retraite de base

Troisième partie : Les régimes supplémentaires

Chapitre 1 : Dans l'entreprise

Chapitre 2 : A titre privé

Chapitre 3 : Taxation à l'impôt sur la fortune de l'épargne retraite

Chapitre 4 : Le traitement fiscal et social des revenus

Chapitre 5 : Comparatif

Annexes

MODULE FISCAL

Comprendre et optimiser la fiscalité (durée : 3 jours)

- Chapitre 1 : Introduction
- Chapitre 2 : Bibliographie
- Chapitre 3 : Le régime déclaratif et la gestion du risque fiscal
- Chapitre 4 : Imposition du résultat fiscal des personnes morales
- Chapitre 5 : Les étapes de la détermination de l'impôt sur le revenu
- Chapitre 6 : Le foyer fiscal
- Chapitre 7 : Calcul de l'impôt brut
- Chapitre 8 : La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus
- Chapitre 9 : Les traitements et salaires
- Chapitre 10 : Les pensions et retraites
- Chapitre 11 : Les rentes viagères
- Chapitre 12 : Les prélèvements sociaux et les placements financiers
- Chapitre 13 : Les revenus de capitaux mobiliers
- Chapitre 14 : les revenus fonciers
- Chapitre 15 : Les bénéfices industriels et commerciaux (BIC)
- Chapitre 16 : Les plus-values immobilières des particuliers
- Chapitre 17 : Les plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux
- Chapitre 18 : Principes d'imposition des revenus exceptionnels ou différés
- Chapitre 19 : Les déductions et réductions fiscales
- Chapitre 20 : Le plafonnement général des niches fiscales
- Chapitres 21 : Les principes de territorialités
- Chapitre 22 : L'impôt sur les sociétés
- Chapitre 23 : correction des exercices

Investissement immobilier locatif (durée : 1 jour)

Introduction

Première partie : les régimes spéciaux des revenus fonciers

Chapitre 1 : Les dispositifs antérieurs encore en vigueur

1. Le dispositif de l'amortissement « Robien »
2. Les dispositifs « Borloo »

Chapitre 2 : Le dispositif Scellier

1. Le dispositif antérieur à la loi de finances pour 2010
2. Les aménagements apportés par la loi de finances pour 2010

Chapitre 3 : La loi Malraux : les opérations de restauration immobilière

1. Le régime antérieur à la loi de finances pour 2009
2. Le régime issu de la loi de finances pour 2009

Deuxième partie : Les régimes relevant des BIC

Chapitre 1 : Principe d'imposition des BIC

1. Personnes concernées
2. Principes généraux de détermination du résultat
3. Les régimes d'imposition et les obligations déclaratives
4. Les modalités d'imposition
5. Les charges déductibles
6. Imposition des bénéficiaires industriels et commerciaux
7. Plus values ou moins values

Chapitre 2 : La location en meublé

1. Le régime de droit commun
2. Le régime LMNP Scellier (Bouvard)

Chapitre 3 : La location de locaux professionnels aménagés ou équipés

1. Détermination du résultat
2. Traitement fiscal des déficits
3. Régime des plus values

Impôt de Solidarité sur la Fortune (durée : 1 jour)

Chapitre 1 : Le contrôle de l'ISF par l'administration

Chapitre 2 : Principes généraux d'imposition

Chapitre 3 : Les personnes imposables

Chapitre 4 : Les biens imposables à l'ISF

Chapitre 5 : Les présomptions de propriété

Chapitre 6 : Démembrement du droit de propriété et ISF

Chapitre 7 : ISF, démembrement et apports en société

Chapitre 8 : Le conjoint survivant et l'ISF

Chapitre 9 Modalités d'évaluation des biens passibles de l'ISF

Chapitre 10 : Contrats d'assurance et ISF

Chapitre 11 : Biens exonérés (autres que biens professionnels)

Chapitre 12 : Biens exonérés (Biens professionnels)

Chapitre 13 : Location en meublé et ISF

Chapitre 14 : La prise en compte du passif

Chapitre 15 : Calcul, paiement de l'impôt

Chapitre 16 : Réductions d'impôts

Chapitre 17 : Le plafonnement de l'ISF

Annexes

Transmission à titre gratuit : aspects fiscaux (Durée : 1 jour ½)

Première partie : Fiscalité successorale

Chapitre 1 : Déclaration de succession

1. Objet de la déclaration de succession
2. Qui rédige la déclaration de succession ?
3. Dans quel délai doit-on déposer la déclaration de succession ?
4. Où doit-on déposer la déclaration de succession ?
5. Qui est tenu de faire une déclaration de succession
6. Formalisme de la déclaration de succession

7. Les étapes de la déclaration de succession

Chapitre 2 : La détermination de l'assiette taxable

1. Les reprises, les récompenses et les créances entre époux
2. La détermination de l'actif taxable
3. La détermination du passif déductible

Chapitre 3 : Le calcul des droits

1. Les abattements
2. Les tarifs applicables
3. les réductions de droits (article 780 du CGI)
4. Le rappel fiscal des donations antérieures
5. Les modalités de paiement
6. Contrôle fiscal et redressement

Chapitre 4 : Les possibilités offertes par la réforme des successions du 23 juin 2006 : conséquences fiscales

1. Le cantonnement des libéralités (1002-1 et 1094-1 du CC)
2. Les libéralités graduelles et résiduelles
3. La renonciation à succession
4. La représentation d'un renonçant
5. Le droit de retour en faveur des descendants
6. Le droit de retour en faveur des collatéraux

Deuxième partie : Fiscalité des donations

Chapitre 1 : Calcul des droits

1. Evaluation
2. Exonérations et abattements
3. Barème
4. Réduction de droits
5. Cas particuliers

Chapitre 2 : Le rappel fiscal

Chapitre 3 : Traitement fiscal des réserves

1. Réserve d'usufruit
2. Réserve du droit d'usage et d'habitation

Chapitre 4 : Traitement fiscal des charges et conditions

Chapitre 5 : Le paiement des droits

STRATEGIES PATRIMONIALES

Gestion et transmission du patrimoine professionnel (Durée : 1 jour ½)

Première partie : Généralités

Deuxième partie : Les risques juridiques et fiscaux liés à l'évaluation d'entreprise

- Chapitre 1 : Méthode d'évaluation des entreprises
- Chapitre 2 : Evaluation de l'entreprise et risques fiscaux
- Chapitre 3 : Donation et rescrit fiscal

Troisième partie : Les sociétés holding

Quatrième partie : Le régime des plus ou moins values professionnelles

- Chapitre 1 : Détermination des plus ou moins values professionnelles
- Chapitre 2 : Modalités d'imposition

Cinquième partie : Les techniques de cash out – La transmission à titre onéreux de la PME

- Chapitre 1 : Transmission de l'entreprise individuelle
- Chapitre 2 : Transmission de l'entreprise sociétaire

La protection du survivant du couple – Etude de cas (Durée : 1 jour)

Première partie : La protection légale du conjoint survivant (le minimum)

- Chapitre 1 : La promotion du conjoint en tant qu'héritier (augmentation de ses droits légaux supplétifs)
- Chapitre 2 : La protection du conjoint survivant

Deuxième partie : L'augmentation des droits du conjoint survivant via la donation entre vifs

- Chapitre 1 : L'acquisition de la propriété par donation entre vifs
- Chapitre 2 : La précarité du droit de propriété issue d'une donation entre vifs
- Chapitre 3 : Incidences de la réforme du divorce sur la donation entre vifs entre époux

Troisième partie : L'augmentation des droits du conjoint via les dispositions de dernières volontés

- Chapitre 1 : La donation entre époux au dernier vivant ou institution contractuelle
- Chapitre 2 : Le testament
- Chapitre 3 : Incidences de la réforme des droits légaux du conjoint sur les dispositions prises pour augmenter les droits dudit conjoint survivant

Quatrième partie : L'augmentation des droits du conjoint via la technique des avantages matrimoniaux

- Chapitre 1 : Choix d'un régime matrimonial conventionnel
- Chapitre 2 : Avantages matrimoniaux :
- Chapitre 3 : Limites à la protection du conjoint survivant par contrat de mariage et stipulation d'avantages matrimoniaux

Cinquième partie : La protection du conjoint via la technique de l'assurance-vie

ETUDES DE CAS

Imaginer, mettre en forme au travers de cas pratiques les solutions applicables aux objectifs patrimoniaux les plus souvent rencontrés ; donner un contenu pratique aux divers enseignements tout au long de la formation.

Les cas traités permettront :

- de formaliser la démarche propre au conseil patrimonial,
- d'aborder successivement les aspects économiques et fiscaux (IR, revenus fonciers, ISF, succession), juridiques (communauté, succession, assurance vie, récompense) et sociaux (décès, retraite et réversion),
- de proposer des stratégies permettant de satisfaire à la diversité des préoccupations des épargnants.

Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie

(Durée : 5 jours)

PREPARATION AU DIPLOME UNIVERSITAIRE EN GESTION DE PATRIMOINE DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette préparation est ouverte à ceux qui, soit de façon libérale, soit au sein d'une société ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine et justifient :

- soit d'un diplôme de niveau bac + 4 sans autre condition.
- soit d'un diplôme de niveau bac + 2 et 5 ans d'expérience professionnelle,
- soit d'un diplôme de niveau bac et 8 ans d'expérience professionnelle ;
☞ Dans ces deux derniers cas, l'admission à la préparation est subordonnée à l'avis d'une commission de validation des acquis professionnels (VAP) organisée par le service de formation continue de l'Université d'Auvergne.

LIEUX

Cette préparation se déroulera soit à Clermont Ferrand, dans les locaux de l'AUREP, soit dans les autres villes suivantes : Nancy, Nantes, Lille, Paris et Aix-en-Provence.

PRIX

→ Clermont-Ferrand

⇒ Session été 2012

Le coût de la formation s'élève à **5 550** euros non soumis à la TVA.

- Modalités de règlement : versement de 1 425 euros à l'inscription puis 2 versements de 2 062,50 euros chacun en juin et septembre.

⇒ Session annuelle à partir de janvier 2013

Le coût de la formation s'élève à **5 700** euros non soumis à la TVA.

- Modalités de règlement : Versement de 1 425 euros à l'inscription puis 3 versements de 1 425 euros chacun en cours de formation

→ Autres villes

Le coût de la formation s'élève à **6 300** euros non soumis à la TVA.

- Modalités de règlement : Versement de 1 575 euros à l'inscription puis 3 versements de 1 575 euros chacun en cours de formation

Ces formations sont éligibles au 1% (Numéro d'activité : 83630284463).

➤ **Le paiement doit être réalisé :**

- par chèque à l'ordre de : **AUREP**
- **ou** par virement bancaire : CIC Lyonnaise de Banque Riom

<u>Code banque</u>	<u>Code guichet</u>	<u>numéro de compte</u>	<u>RIB</u>
10096	18247	00017847001	83

➤ **Ce prix ne comprend pas :**

- l'inscription aux examens du D.U. en Gestion de patrimoine de l'Université d'Auvergne qui sera réglée directement à cette Université (prévoir un montant de l'ordre de 200 euros).
- Les frais de validation des acquis professionnels versés au service de formation continue de l'Université d'Auvergne: 100 euros.

ANNULATION

➤ Pour toute annulation intervenue trente jours avant le début de la formation, le montant versé à l'inscription sera intégralement restitué ; passé ce délai, il sera restitué pour moitié.

➤ Il n'y aura aucune restitution de ce montant pour toute annulation moins de 10 jours avant le début de la formation.

➤ En cas d'abandon en cours de formation, l'intégralité du prix de la formation sera due.

INSCRIPTION

Vous trouverez un bulletin d'inscription en annexe.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances se réalise selon les dispositions suivantes :

- Première session :
 - Une épreuve de 3 heures, notée sur 30, en août 2013
 - Une épreuve de 4 heures, notée sur 40, en décembre 2013
- Deuxième session (pour les candidats ayant échoué à la première) :
 - Une épreuve de rattrapage de 3 heures, notée sur 30, en mars 2014
 - Une épreuve de rattrapage de 4 heures, notée sur 40, en mars 2014

Le candidat est admis lorsqu'il obtient une moyenne au moins égale à 10/20

Le candidat ajourné ou absent à la première session est admis à se présenter à la session de mars.

Une note de la première session supérieure ou égale à la moyenne peut être conservée pour la deuxième session.

Le candidat qui repasse une épreuve perd le bénéfice de la note de la première session.

Pour la session été 2012,

- Première session :
 - Une épreuve de 3 heures, notée sur 30, en août 2012
 - Une épreuve de 4 heures, notée sur 40, en décembre 2012
- Deuxième session (pour les candidats ayant échoué à la première) :
 - Une épreuve de rattrapage de 3 heures, notée sur 30, en mars 2013
 - Une épreuve de rattrapage de 4 heures, notée sur 40, en mars 2013

LIEU DE DEROULEMENT DES EXAMENS

Les examens se déroulent dans les locaux de la
 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Clermont Ferrand.
 Pôle tertiaire
 26, avenue Léon Blum
 63000 CLERMONT FERRAND

DATES DES EPREUVES

Les dates des examens sont arrêtées par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Auvergne et seront communiquées en cours d'année.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES ENSEIGNEMENTS

Deux formules sont proposées (pour un même volume horaire de 273 heures)

Formule dite « annuelle » : 3 jours par mois sur 11 mois

Un calendrier précis sera adressé avec la confirmation de l'inscription.

Formule dite « été » : 7 semaines sur 3 mois

Uniquement à Clermont-Ferrand

Juin - début juillet, fin août - mi septembre et une semaine en novembre 2012

Un calendrier précis sera adressé avec la confirmation de l'inscription.

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AU CONSEIL PATRIMONIAL**

**PREPARATION AU DIPLOME UNIVERSITAIRE
GESTION DE PATRIMOINE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à l'adresse suivante :
AUREP
36, rue Maréchal de Lattre de Tassigny
63000 CLERMONT FERRAND

NOM :
Prénom(s) :
Adresse :
.....
Code postal : VILLE :
Téléphone personnel :
Téléphone mobile :
Adresse e-mail :

**PHOTO
D'IDENTITE**

(A joindre
impérativement)

Date de naissance :
Lieu : Dépt. :
Situation de famille : Nombre d'enfants :
Numéro National d'Identification : INSEE ou Sécurité sociale :

SOCIÉTÉ VOUS EMPLOYANT :
Adresse :
Code postal : VILLE :
Fonction actuelle :
Téléphone professionnel : Fax :
Adresse e-mail professionnelle :

NIVEAU D'ÉTUDES ET DIPLOMES SCOLAIRES OU UNIVERSITAIRES :
(Joindre obligatoirement copie des diplômes) :

.....
.....

QUALIFICATIONS OU DIPLOMES PROFESSIONNELS (joindre copie des diplômes) :

.....
.....
.....

Je joins mon Curriculum Vitae détaillé et fiche de validation des expériences professionnelles dûment remplie (obligatoire si vous n'avez pas de diplôme bac+4)

Nom et adresse de facturation :

.....

-:-:-:-:-

Je soussigné (e).....

demande mon inscription à la préparation au Diplôme Universitaire « Gestion de Patrimoine »

- Clermont-Ferrand Cycle d'été** (juin - juillet, août - septembre et novembre 2012)
- Je vous adresse un chèque d'acompte de 1 425 euros établi à l'ordre de l'AUREP,
 - Je fais un virement d'acompte de 1 425 euros (*voir RIB page 27*), pour la prise en compte de celle-ci.¹
- Clermont-Ferrand Cycle annuel** (à partir de janvier 2013)
- Je vous adresse un chèque d'acompte de 1 425 euros établi à l'ordre de l'AUREP,
 - Je fais un virement d'acompte de 1 425 euros (*voir RIB page 27*), pour la prise en compte de celle-ci.²
- Nantes** (à partir de septembre 2012) **Nouveau !**
- Aix-en-Provence** (à partir d'octobre 2012)
- Nancy** (à partir de novembre 2012) **Nouveau !**
- Paris** (à partir de décembre 2012)
- Lille** (à partir de janvier 2013)
- Je vous adresse un chèque d'acompte de 1 575 euros établi à l'ordre de l'AUREP,
 - Je fais un virement d'acompte de 1 575 euros (*voir RIB page 26*), pour la prise en compte de celle-ci.¹

et m'engage à régler l'intégralité de la formation en cas d'abandon, sauf cas de force majeure dument justifiée.

A, le

Signature :

Cachet de l'entreprise et visa
si la formation est prise en charge par celle-ci

Tout dossier incomplet sera systématiquement refusé

Ces informations confidentielles seront utilisées par les organisateurs conformément à l'article 27 de la loi 78-17 de janvier 1978.
Un droit d'accès et de rectification peut-être exercé librement auprès d'eux

- ¹ ➤ Pour toute annulation intervenue trente jours avant le début de la formation, le montant versé à l'inscription sera
- Il n'y aura aucune restitution de ce montant pour toute annulation moins de 10 jours avant le début de la formation.
 - En cas d'abandon en cours de formation, l'intégralité du prix de la formation sera du.
- ² ➤ Pour toute annulation intervenue trente jours avant le début de la formation, le montant versé à l'inscription sera intégralement restitué ; passé ce délai, il sera restitué pour moitié.
- Il n'y aura aucune restitution de ce montant pour toute annulation moins de 10 jours avant le début de la formation.
 - En cas d'abandon en cours de formation, l'intégralité du prix de la formation sera du.



DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

(Décret 1985)

☞ Avez-vous déjà présenté un dossier de Validation des Acquis Professionnels (VAP) à l'Université d'Auvergne ? OUI NON

La décision était-elle favorable ? OUI NON

Date de la décision :

① Important : Les candidats ayant obtenu une décision favorable sont dispensés du dépôt de cette fiche de demande de validation des acquis professionnels.

IDENTITE

■ NOM PATRONYMIQUE :

■ NOM USUEL (marital) :

■ PRENOM :

■ Date et lieu de naissance

■ Nationalité :

■ ADRESSE

■ N° : RUE :

■ Code postal : ■ Commune :

■ Tél. domicile : ■ Tél. professionnel :

■ E-mail :

LA DEMANDE (cochez le diplôme souhaité)

- D.U. Gestion de Patrimoine
- D.U. Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise
- D.U. Gestion Internationale du Patrimoine

INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE



Situation actuelle

1. vous exercez une activité professionnelle :

Fonction :

Nom de l'entreprise :.....

Adresse de l'entreprise :.....

Code Postal.....Ville.....Tel :

2. vous êtes actuellement sans emploi :

Etes-vous inscrit à l'ANPE ? OUI NON Date d'inscription :.....

Autres :

La fonction dominante⁴ de votre activité professionnelle :

Une fonction de production

Une fonction commerciale

Une fonction de gestion
administrative et financière

Une fonction de conception et de recherche

Une fonction de conseil

Autres : précisez.....

Avez-vous exercé des responsabilités hiérarchiques ? OUI NON

(présenter un organigramme)

⁴ Argumentez votre choix brièvement



EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Intitulé du poste (en lien avec le diplôme demandé)	Période d'emploi		Nom et adresse de l'employeur	Temps complet/partiel (possibilité de présenter brièvement les tâches composant le poste en %)
	Date de début	Date de fin		



FORMATIONS

FORMATION DIPLOMANTE

INTITULE DES ETUDES	ANNEE	DIPLOME OBTENU

AUTRES FORMATIONS

Intitulé de la formation	Organisme	Date et durée

LE PARCOURS DE FORMATION PEUT DONNER DES ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES AUX MEMBRES DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE MEME SI CE N'EST PAS UNE CONDITION POUR OBTENIR UNE VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)..... atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Fait à :Le :

Signature :

**VOTRE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS (VAP) SERA INSTRUITE PAR LA COMMISSION COMPETENTE DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE
SA DECISION SERA COMMUNIQUÉE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'AUREP QUI VOUS EN INFORMERA.**

PIECES A FOURNIR⁵ :

- Curriculum vitae détaillé incluant les activités professionnelles ayant un rapport ou non avec le diplôme.
 - Copie des diplômes et justificatifs de formation.
 - Attestations employeurs ou certificats de travail.
-

☞ Joindre un chèque de 100, 00 euros à l'ordre de :
Madame le régisseur des recettes formation permanente Université d'Auvergne

Le dossier est à retourner à :
AUREP
36, rue Maréchal de Lattre de Tassigny
63000 CLERMONT FERRAND
en même temps que le bulletin d'inscription

⁵ Tout dossier incomplet ne pourra être examiné